



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 50706

Texte de la question

M. Jean-Paul Dupré attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation de l'enseignement de la langue allemande dans l'Académie de Montpellier et plus particulièrement dans le département de l'Aude. De nombreux enseignants et parents d'élèves nourrissent la crainte de voir disparaître, à brève échéance, cet enseignement et soulignent au contraire la nécessité d'en promouvoir le développement. Ils rappellent à cet égard que l'allemand est la langue la plus parlée de l'Union européenne et que les pays germanophones - Allemagne, Autriche, Suisse - constituent un débouché non négligeable pour les productions agricoles méridionales et jouent un rôle non moins important au niveau de l'activité touristique. Il lui demande donc de bien vouloir examiner avec le plus grand soin ce problème de l'enseignement de la langue allemande dans l'Aude et de lui faire part de son analyse et de ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dupré](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50706

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 septembre 2000, page 5211